

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 64 (1926)  
**Heft:** 18

**Artikel:** Armoiries communales : [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-220249>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

## ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## ARMOIRIES COMMUNALES

DULLY au district de Rolle s'est offert de magnifiques armoiries : un lion d'or couronné d'or sur un fond noir semé de petits rectangles d'or. Il est probable que ce bel écusson a voulu rappeler d'une manière moins lugubre les armes des anciens seigneurs de ce lieu qui consistaient en un lion noir sur un champ d'argent semé de petits triangles noirs.

VILLARS-BURQUIN a donné à ses soldats en souvenir de l'occupation des frontières une médaille sur laquelle figure un écusson d'or avec un roitelet (troglodyte) posé sur un rameau vert jeté en travers de l'écu. Le gracieux volatile est le sobriquet des habitants de Villars-Burquin.

MARCHISSY. M. Decollongy a relevé au porche du temple et à la salle municipale de cette commune du district d'Aubonne, un écusson d'argent, traversé par une bande verte oblique de gauche à droite et de bas en haut et qui occupe le tiers de l'écusson, sur cette bande est une fleur de tilleul d'or : ces armes ont été créées en 1915. L'écu est posé sur une croix fédérale rayonnante, autour de cet ensemble, on lit en façons de devise : SEMPER AD VITAM 1915. La fleur de tilleul qui figure dans ces armoiries n'est pas très heureuse, parce qu'on ne voit pas « ce que ça peut bien être », il en résulte un écusson peu monumental. Cette fleur rappellerait deux magnifiques tilleuls qui encadraient l'église située sur une éminence. L'ensemble fut jugé si pittoresque que l'église et tilleuls furent peints sur l'enseigne de l'auberge communale ! Aujourd'hui un des tilleuls, ainsi que l'enseigne ne sont plus qu'un souvenir. Les Marchissystes auraient pu faire figurer le ou les tilleuls sur leur écusson, c'eût été plus décoratif et moins mesquin qu'une fleur seule.



## LA REBRIQUA A CATOLIET

Ai a dâi coo que l'ant di, quemet on dit, la leinga ào mor. On pâo pas lâo dere onna rebriqua, sein que vo z'ein repondant onna plie grôcha. Se s'étant zu maryâ, lâo fenna n'arâi pas zu lo derrâi mot, mâ elliao coo sê máryant pas ...omète pas Gatoliet, que vé vo raconta quie.

Clli Gatoliet fasâi lô redzerdzalâre de panâ, râpistolâve le croubelion, le gratte, lè lotte et ti lè z'affère que sant. fê avoué lè z'avant (osiers). Fau vo dere que s'en terive pas pi tant mau, po cein que robâve lè z'avant dein lè bosson et lè bocon de lan que lâi faillai po lè fond dâi lotte, lè trovâve tot fe derrâi lè z'ottô. Reveindâi dan lo

boû de louna, et lâi a gros à gagni, quemet vo séde prâo se vo z'ai fé llli meti. Et avoué cein onna leinga ào dépêcli s'on avâi lo malheur de l'anneci. Sè génâve pas assebin po eimpontâ. 'sù qu'on pâo pas adi trovâ de né lè z'affère que no faut, adan quand lè faut cote que cote lè faut eimpontâ. Cein l'e su. Sa vetrica étai asse courieuse qu'onna mascarade : sè tsausse, l'étai la dama ào dzudzo que lè lâi avâi bâillye ; son gilet à mandze, l'assesseusa, que cein veniâi de son homme ; sa cazaqua la tegnâi de la fenna ào président dâo tribunat ; sa tsomise l'étai on présent de la syndicte ; lo bossi ài avâi veindu sè solâ. « Pâo ein trâi terme, ti lè coup rein ! » que desai. Et son tsapi que l'allâve avoué la vetrica dâi précaut, quemet Gatoliet la batsive, son tsapi ! accutâde.

On coup, monsu Manoillet, que l'étai de tote lè z'autorité : dâo Conset communat, dâo Conset de perrotse, dâo Comitat dâi vatse, dâo syndica dâi bâo, presidente dâi z'avelhie, bossi dâi tsin de tsasse, précaut dâi polhie porteinte, secrétero dâi goude et dâi verrat... dan monsu Manoillet recontre Gatoliet. Po lo mourgâ on boncon, lâi dit dinse :

— Mâ, mon pouro Gatoliet, iô a-to prâi llli tsapi de cotiein de gieux ?

Lâi zu son affier :

— Monsu Manoillet, so lâi repond Gatoliet, ellî tsapi l'e voutre. Vôutra dama m'a de dinse que vo l'avâi met prâo grand teimps, et ie vint de mè lo boilli !

Marc à Louis.

## GAUDEAMUS

(Patois de La Vallée).

Certin no gion : se fèvrin ne fèvröté,  
Après po su vin lou Mê que mermoté ;  
Ain plâina nai ain Avri te traibhoté,  
Tandi qu'an Mê sovac biza subtioé.

— Mon piti dâi, è n'e pâ sâinz èchae,  
To ba m'a de : prôfuité daou byo tac,  
Aouvrè paoumon è raïyon d'uê breliae,  
Ainple têz oué dè hlerât d'on momae !

Certin no gion qu'an fèvrin têra nuva  
Sê pâyé tchê ; qu'oun' annâye terduva,  
Per iqu' amon, râramae fu ouâizuba ;  
Qu'ivâ ne dâi sali dè soun' oûdzuba.

— Mon guinguelin, l'a sê pâsây 'a li,  
To ba m'a de : promîn 'a ton laizi,  
Sain que diton gâtâyton ton pliezi.  
Saeraï foulî ; carpe diem, moun'ami !

A. P.

Traduction :

## JOUISSONS

Certains nous disent : si fèvrin ne fèvröté,  
Après, bien sûr, vient le mars qui marmotte ;  
En pleine neige, en avril tu tremblottes ;  
Tandis qu'en mai souvent bise sifflette.

— Mon petit doigt, il n'est pas sans escient,  
Tout bas m'a dit : profité du beau temps,  
Ouvre poumons aux rayons d'or brillants,  
Remplis tes yeux des clarités d'un moment !

Certains nous disent qu'en fèvrin terre nue  
Se paie cher ; qu'une année tardive,  
Ici en haut, rarement fût oisive ;  
Qu'hiver ne doit sortir de son ornière.

— Mon petit doigt, il a ses pensées à lui,  
Tout bas m'a dit : promène-toi à loisir,  
Sans que dictions gâtent ton plaisir.  
Ce serait folie ; savoure l'heure fugitive, oh,

mon ami !

**A CEUX QUI L'ONT HONOREE,  
LA PATRIE RECONNAISSANTE!**

OIN de nous, certes, l'idée de critiquer le nouveau cimetière du Bois de Vaux. Nous rendons, au contraire, un juste hommage au souci d'électisme qui a présidé à l'aménagement de cette nouvelle nécropole. Peut-être même a-t-on poussé un peu loin ce souci. Nous sera-t-il permis, à ce propos, de dire, avec tout le respect obligé en pareil domaine, qu'on a plus ou moins l'impression que les morts qui reposent en ce lieu ont été comme « stylisés ».

Mais ce n'est pas du cimetière du Bois de Vaux que nous voulons vous parler aujourd'hui, mais bien de celui de la Sallaz, à l'ouest (l'ancien à gauche, en montant la route). En voilà un qui a bien le caractère qui sied au « champ du repos ». A défaut des hommes, qui semblent ne s'en être point préoccupés, sinon dans l'établissement de la grande allée centrale, d'aspect si mélancolique, la nature, plus ou moins abandonnée à elle-même, a fait là des merveilles.

Hélas ! ce vieux cimetière, où, en cherchant bien, en « écartant les herbes », comme dit Lamartine, on découvre la modeste pierre tombale de Frédéric-César de la Harpe et celle, non moins modeste, d'Eugène Rambert, sera bientôt désaffecté. Que fera-t-on de cet emplacement où tant de Lausannois, les uns illustres, les autres sans renommée ; les uns riches, les autres pauvres, ont dormi leur dernier sommeil ? Y édifiera-t-on des villas ou quelque grand immeuble locatif ? Y construira-t-on une annexe de l'usine de Pierre-de-Plan ?

Pour nous, dans ce vieux cimetière, si calme dans le cadre de ses murs élevés, qui lui donnent l'air d'un sanctuaire, nous aimerais qu'on transportât, au fur et à mesure de l'échéance des concessions, les tombeaux des hommes qui ont marqué, dans quelque domaine que ce soit, dans notre histoire vaudoise.

Le cimetière voisin, celui de l'est (à droite, en montant la route) possède entre autres les tombeaux de Louis Ruchonnet, de Charles Gleyre, de Charles Secretan. Il possédait aussi celui du colonel Veillon, dernier commandant des milices vaudoises. Mais ce monument et le buste qui le couronne ont été, lors de la désaffection de la partie du cimetière où il se trouvait, placés sur la terrasse supérieure du Château.

Nous ne savons ce que vaut notre idée. Peut-être rien ? Toutefois, il nous paraît, sans prétention aucune, qu'elle mérite au moins un peu d'attention.

J. M.

## UN MOTIF SERIEUX

E docteur Moustache, un grand médecin, comme son nom l'indique, recevait, hier, sur rendez-vous, un monsieur entre deux âges, qui avait insisté, par téléphone, pour le voir.

Le monsieur entre deux âges retira son pardessus, son veston, son pantalon. Il avait jusque-là gardé son chapeau. Il se décoiffa. Il le posa sur un petit meuble, garni, déjà, des effets précieux, puis il se mit en devoir de se débarrasser de ses chaussures, de ses chaussettes et de son caleçon.

A ce moment, le docteur Moustache intervint :

— Où souffrez-vous ? demanda-t-il.

— Pardon, fit le monsieur entre deux âges,